

Droit à l'image

J'autorise l'établissement à publier les photos de l'élève sur les documents, dépliants, flyers, réseaux sociaux du lycée et sur le site internet du lycée.

Oui

Non

Régime des sorties

J'autorise l'élève à quitter l'établissement si un professeur est absent sur la ou les dernières heures de la journée suivant l'accord de la vie scolaire.

Oui

Non

Pour les externes : J'autorise l'élève à quitter l'établissement si un professeur est absent sur la dernière heure de la matinée suivant l'accord de la vie scolaire (les demi-pensionnaires iront obligatoirement en étude).

Oui

Non

(Nous vous rappelons que sans autorisation délivrée à la vie scolaire, les demi-pensionnaires n'ont pas le droit de manger en dehors du lycée).

Autorisation de se rendre dans la zone fumeur sur les temps de pause

Oui

Non

La cigarette étant prohibée au sein de l'établissement, l'élève ayant l'autorisation de sortir ne pourra se rendre que dans la zone fumeur, qui se situe en dehors de l'enceinte scolaire. Il ne sera alors plus sous la responsabilité de l'établissement.

(Seul les élèves de terminales et de premières sont autorisés à se rendre au coin fumeur).

Ces autorisations peuvent être annulées à tout moment sur demande des parents ou par décision de l'équipe pédagogique.

Signature des Parents :

Lu et approuvé :